



Guide de la rentrée 2021-2022

laNeuveville
DEVANT NANCY

LES PRIORITÉS DE VOS ÉLUS 2021 - 2022

#1

PROTÉGER LA SANTÉ DES PERSONNELS ET DES ÉLÈVES

#2

ASSOCIER D'AVANTAGE LES FAMILLES À LA VIE DES ÉCOLES

#3

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#4

S'OUVRIR AU BÉNÉFICE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

#5

METTRE LA CAP SUR DE NOUVEAUX PROJETS ÉDUCATIFS

#6

FAVORISER LE SPORT À L'ÉCOLE

A L'ATTENTION DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION



Depuis juillet 2020 et l'arrivée de notre équipe municipale à Laneuveville-Devant-Nancy, l'Éducation est clairement une priorité. Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) déposé en juillet 2021 en est le fidèle rapporteur. Différents éléments de contexte sont intervenus et contribuent ainsi à rendre nécessaire notre action : c'est notamment la crise sanitaire liée à la COVID 19 qui a fortement perturbé le fonctionnement des écoles et du périscolaire, mais aussi la volonté de participer activement aux temps scolaire et périscolaire, en proposant notamment aux enseignants des actions pédagogiques initiées par la ville ou en partenariat avec la Métropole et l'Éducation Nationale.

Nous avons également une triple exigence qui continue de guider l'action éducative municipale : favoriser l'épanouissement de nos enfants, leur proposer des activités de qualité, et œuvrer dans un esprit de justice sociale.

Ainsi, l'offre d'activités périscolaires gratuites, définies en concertation avec les équipes pédagogiques et les familles va s'enrichir. La consultation des parents élus initiée dès janvier 2021 sera poursuivie et étendue à différents domaines de l'Éducation.

Malgré un contexte budgétaire contraint, sachant que seul le budget du périscolaire est de 750 000€ de dépenses pour 160 000€ de recettes, la ville fait le choix politique d'apporter un service de qualité, et à moindre coût pour les familles.

Il s'agit là d'un effort conséquent de notre collectivité, parce qu'on ne peut pas économiser sur l'avenir de nos enfants. Cette conviction s'incarne également dans un budget d'investissement important, destiné à améliorer l'environnement où apprennent et grandissent nos enfants, où œuvrent l'ensemble des acteurs et personnels dévoués à l'école de la République.

Ce guide vous permettra de comprendre le rôle de chacun, équipes pédagogiques, agents municipaux, partenaires, élus...Il vous apportera un éclairage sur tout ce qui concerne vos enfants dans notre commune, de l'organisation de la vie scolaire aux services et activités proposées. Il pourra vous guider pour aborder une rentrée sereine.

Nous mettrons tout en œuvre pour accompagner nos enfants vers la vie active.

”
**ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE
DE LANEUVEVILLE UNE VILLE OÙ
IL FAIT BON GRANDIR !**

Bonne rentrée à tous, enfants, parents, enseignants, agents de la commune !

Eric DA CUNHA,
Maire de Laneuveville-devant-Nancy



01 LE TEMPS SCOLAIRE page 4

- L'école primaire, comment ça marche ?
- Inscrire son enfant à l'école
- Les écoles de Laneuville-devant-Nancy
- Le temps scolaire



02 AUTOUR DE L'ECOLE page 9

- Services périscolaires & cantines municipales
- Accueil de loisirs du mercredi
- MJC & associations sportives, culturelles et de loisirs



03 LANEUVEVILLE ET SES JEUNES page 14

- Le collège
- Bouge tes vacances
- Être jeunes à Laneuville
- Conseil municipal des enfants - des ados



04 ET POUR NOS TOUT PETITS ? page 19

- Halte-garderie
- Crèches
- Assistantes maternelles



SYLVIE COLIN
Adjointe à l'Éducation et
aux affaires scolaires

DIMITRI MARCHAL
Conseiller jeunesse
et petite enfance

DES ÉLUS À VOTRE SERVICE



AU CŒUR DE LEURS PRÉOCCUPATIONS L'ÉDUCATION DES ENFANTS ET DES JEUNES LANEUVEVILLOIS ET PHILINOIS.

La commune alloue une dotation aux écoles maternelles et élémentaires leur permettant de fournir à l'ensemble des élèves le matériel scolaire nécessaire pour apprendre et travailler dans les meilleures conditions (cahiers, stylos, crayons, gommes et autres fournitures essentielles).

L'ENT (Espace Numérique de Travail) est généralisé pour toutes les classes et pour tous les élèves et leurs familles dès cette rentrée. Une enveloppe dédiée au Soutien des projets pédagogiques permet de faciliter l'ouverture éducative. L'accès aux manifestations culturelles est proposé et soutenu par la Ville : livre sur la place, NJP, jardin éphémère, ...Des actions pédagogiques sont initiées : bacs à plantation, boîtes à lire, semaine du goût,...afin d'enrichir l'offre pédagogique au bénéfice des élèves.

PLUS DE 40 AGENTS MUNICIPAUX AU SERVICE DES ÉCOLES ET DU PERISCOLAIRE :

- 3 Responsables de Site, Éducateurs sportifs
- 10 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles
- 22 Agents d'entretien, qui assurent également les garderies et la restauration scolaire
- Les Agents des services Techniques, Bâtiments et Espaces Verts
- Les Agents en Mairie qui assurent l'accueil et la gestion des Écoles

DE NOMBREUX PARTENAIRES QUI TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR CONJUGUER LES MISSIONS D'ÉDUCATION AUPRÈS DES ENFANTS :

Les équipes pédagogiques des écoles, la Crèche Les Lucioles, le Halte-garderie, la MJC, Les Associations Sportives et Culturelles...



01 Le Temps **SCOLAIRE**



BON À SAVOIR

La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves.

Le budget de fonctionnement des écoles représente près de 20% du budget municipal dont :

- 230 000 € pour la masse salariale dédiée aux écoles.
- 50 000 € de Travaux et investissements (mobiliers, écrans numériques...) effectués tout au long de l'année et principalement durant les vacances scolaires par notre Centre Technique.
- 65 000 € de frais de fonctionnement et de Maintenance (fluides, imprimantes, télésurveillance...)
- Près de 50 000 € de dotation aux écoles sur 2021 (fournitures et transports).

L'ÉCOLE PRIMAIRE COMMENT ÇA MARCHE ?

L'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans depuis 2019 (loi pour une École de la confiance).

L'ÉCOLE PRIMAIRE, C'EST

L'école Maternelle, de 3 à 6 ans : une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

L'école Élémentaire, de 6 à 11 ans : le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, du CP au CE2. Une partie du cycle 3, ou cycle de consolidation, pour les CM1 & CM2.

LE CONSEIL D'ÉCOLE

Une instance pour les parents, aussi. Il réunit le directeur, l'équipe pédagogique et des représentants de la commune, des parents d'élèves élus. Il se réunit au moins une fois par trimestre et vote le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

Le SAVIEZ-VOUS ?

DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVE

Des parents, élus dans chaque école représentent tous les parents d'élèves au conseil d'école. Nul besoin de compétence particulière, le seul prérequis est d'y avoir un enfant scolarisé. Ils portent la voix des tous les parents d'élèves à l'école et :

- y jouent un rôle de relais et de médiateur ;
- donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- font partie des instances de représentations.

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Les écoles ont besoin de vous !

Intéressé(e) : Rapprochez-vous de la directrice de votre école dès maintenant !



INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE EN AVRIL / MAI

PRÉINSCRIRE SON ENFANT EN MAIRIE

Présentez vous en Mairie ou envoyer par mail vos documents à periscolaire@laneuveville-devant-nancy.fr

- Livret de famille (page parents et page enfant concerné)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CAF (pour le périscolaire)
- Dans le cas d'un changement d'école, le certificat de radiation du précédent établissement sera également nécessaire.

PRENDRE RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE

Contactez la direction de l'établissement scolaire afin de fixer un rendez-vous, munissez-vous des pièces suivantes : bulletin de préinscription, livret de famille, carnet de santé et le cas échéant, certificat de radiation.

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

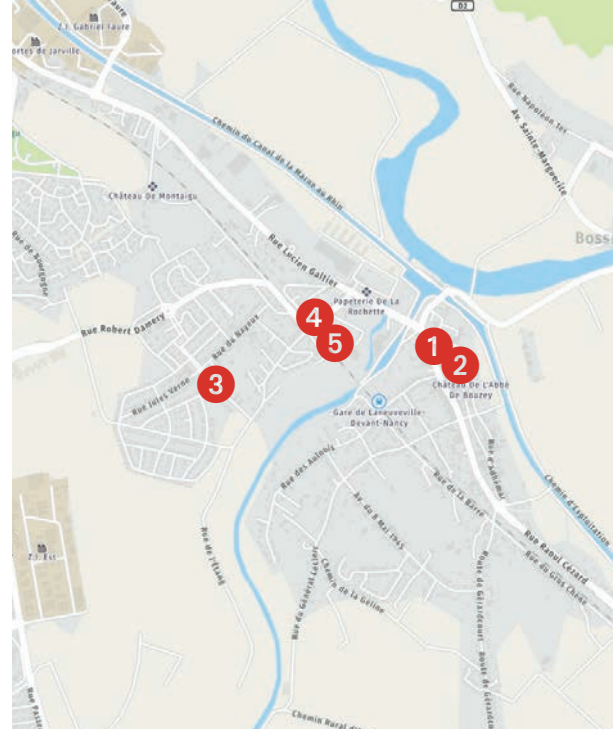
Remplissez un formulaire qui vous sera fourni en Mairie ou disponible sur le site Internet de la ville. Faites une lettre argumentée qui sera soumise à la commission de dérogation réunie en fonction des besoins.

670 élèves fréquentent les écoles de Laneuveville à la rentrée de septembre 2021.

L'inscription scolaire se fait pour la petite section de maternelle (Accueil à partir de 3 ans révolus) et pour le passage en CP (sauf aux 5 Fontaines). Toute demande de dérogation est à renouveler lors du passage au CP, même pour les 5 fontaines.

BON À SAVOIR

6



3 SECTEURS SCOLAIRES 5 ÉCOLES

LES ÉCOLES DU CENTRE

Ecoles historiques de notre ville

1 École Élémentaire du Centre 6 classes

2 rue Jeannequin
Directrice : Virginie MASSEL
03 83 56 39 62

2 École Maternelle du Centre 4 classes

4 rue Lucien Riff
Directrice : Christelle OSSWALD
03 83 51 51 52

L'ÉCOLE DES 5 FONTAINES

Une école moderne regroupant maternelle et élémentaire

3 École Primaire des 5 Fontaines 9 classes

rue Victor Hugo
Directrice : Véronique CHRETIEN
03 83 54 12 92

LES ÉCOLES MONTAIGU

De grands espaces verdoyants

4 École Maternelle Montaigu 4 classes

1 rue Robert Damery
Directrice : Anne-Marie THARY
03 83 56 39 70

5 École Élémentaire Montaigu 7 classes

7 rue Robert Damery
Directrice : Marie-Astrid DARMOIS
03 83 56 39 67

Un service de transport en minibus entre La Madeleine et le Groupe Scolaire Montaigu est organisé et intégralement pris en charge par la commune. Renseignements et inscriptions en Mairie.

En 2021, ce sont près de 50 000 € d'investissements et travaux qui sont réalisés dans les écoles : Remplacement de chaudière, travaux d'entretien, crépis / peintures, éclairage LED, meubles, travaux de maintenance... A la rentrée de septembre 2021, ce sont 4 nouveaux écrans numériques qui sont installés dans différentes classes, dont 1 en maternelle. Et la Ville finance l'ENT pour tous les élèves de toutes les classes.

BON À SAVOIR

7



CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Concernant les vacances fixées par
le ministère, l'académie de Nancy-Metz
est en zone B.

RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Judi 2 Septembre 2021

TOUSSAINT

du Samedi 23 octobre 2021
au Lundi 8 novembre 2021

NOËL

du Samedi 18 décembre 2021
au Lundi 3 janvier 2022

HIVER

du Samedi 5 février 2022
au Lundi 21 février 2022

PRINTEMPS

du Samedi 9 avril 2022
au Lundi 25 avril 2022

DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ
à partir du Jeudi 7 juillet 2022
après les cours

LE TEMPS SCOLAIRE

une Journée TYPE

– Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi –



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
7h30 - 8h30



ECOLE
8h30 - 11h30
8h45 en Maternelle



PAUSE MÉRIDienne
11h30 - 13h30



ECOLE
13h30 - 16h30
13h45 en Maternelle



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 16h30 - 18h30
ou
ETUDE 16h30 - 17h45
+ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE** 17h45 - 18h30

Toutes les écoles de la ville
fonctionnent sous le même format
et avec les mêmes horaires. 4 jours
ouverts et la cloche qui sonne à
8h30 et 11h30 le matin, puis à
13h30 et 16h30 l'après-midi.

**BON À
SAVOIR**



02 AUTOUR DE L'école

PÉRISCOLAIRE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

Votre commune organise, encadre et finance en partie un accueil périscolaire pour chaque école, les jours de classe :

- Le matin, jusqu'à la rentrée des classes de 7h30 à 08h30 (Service d'accueil périscolaire)
- Pendant la Pause méridienne de 11h30 à 13h30 (Service d'accueil périscolaire + Cantine)
- A partir de la fin de la journée scolaire de 16h30 à 18h30 (Service d'accueil périscolaire ou Etude/Périscolaire)

A des fins d'organisation, les réservations de la semaine à venir s'effectueront avant le vendredi midi dans l'espace : <https://laneuveville-devant-nancy.kiosquefamille.fr>

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES RÉSIDANT À LANEUEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence*				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	0,95 €	0,95 €	1,00 €	1,20 €	1,20 €	1,90 €	1,90 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	2,00 €	3,85 €	4,30 €	4,90 €	5,20 €	2,00 €	5,70 €	6,00 €	6,20 €	6,20 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	1,35 €	1,35 €	1,40 €	1,60 €	1,60 €	2,85 €	2,85 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	1,80 €	1,80 €	1,90 €	2,10 €	2,10 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	1,90 €	1,90 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €	3,80 €	3,80 €	4,00 €	4,20 €	4,20 €

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES NE RÉSIDANT PAS À LANEUEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence*				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	1,45 €	1,45 €	1,50 €	1,70 €	1,70 €	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	2,00 €	5,70 €	6,00 €	6,20 €	6,20 €	2,00 €	6,65 €	7,00 €	7,20 €	7,20 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	3,80 €	3,80 €	4,00 €	4,20 €	4,20 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	2,85 €	2,85 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	4,80 €	4,80 €	5,00 €	5,20 €	5,20 €

* Non réservé dans les temps

BON À SAVOIR

Notre priorité est d'animer le quotidien des enfants et faire en sorte que l'accueil périscolaire soit un temps utile et agréable. Nous mettons en place des activités cognitives, ludiques ou reposantes. Afin de s'épanouir, l'enfant doit être bien encadré. Nous proposons des études pour l'accompagnement de la scolarité, de l'accueil éducatif hors temps scolaire, une restauration de qualité et dans le calme.

*TARIF D'URGENCE VOUS ÊTES HORS DÉLAI ? PAS DE PANIQUE

LA RÉSERVATION EST TOUJOURS POSSIBLE UNIQUEMENT AUPRÈS DES RESPONSABLES DE SITE

Au plus tard le matin même, avant 9h

Responsable de site Ecoles du Centre, 06 73 60 19 43

Responsable de site Ecoles Montaigu, 07 87 72 44 00

Responsable de site Ecole des 5 fontaines, 06 73 60 18 81

*C'est alors le tarif d'urgence qui s'appliquera.

Pour tout renseignement : periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr ou appeler la Mairie 03 83 51 81 23

BON À SAVOIR

plus de 300 repas sont servis chaque jour dans le respect de la réglementation relative à la restauration collective. En 2021, un groupe de travail Restauration scolaire a été mis en place avec des parents d'élèves, des élus et du personnel municipal afin d'améliorer les services de restauration scolaire. Un questionnaire de satisfaction auprès des enfants utilisateurs de ce service et de leurs parents fait apparaître que 75 % des enfants et parents sont satisfaits, avec une note moyenne de 6,9/10. Une commission menus a été mise en place au sein du Conseil Municipal des Enfants. Cette année, la qualité de service sera suivie de près par vos élus, en collaboration avec les élus des villes du groupement de commande et le prestataire ELIOR. Au programme 2021-2022, la mise en place d'animations pédagogiques sur le temps du déjeuner par le prestataire et la lutte contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy.

RESTAURATION SCOLAIRE

Pour chaque Groupe Scolaire, un service de Cantine municipale est organisé, encadré et en partie financé par la Commune. La restauration scolaire est assurée par la société ELIOR. Les repas sont livrés en liaison chaude sur chaque site. Les menus sont affichés dans chaque établissement scolaire, dans les cantines et disponibles sur le site de la Ville.

Trois cantines sont à disposition des enfants scolarisés dans chaque groupe scolaire :

- La cantine de Montaigu, située entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
- La cantine du Centre, située dans une salle contiguë à la M.J.C.
- La cantine des 5 Fontaines, située au sein du groupe scolaire.

ALLERGIES ET MALADIES CHRONIQUES

Les allergies et les régimes particuliers doivent être signalés par les parents sur la fiche de renseignements transmise en début d'année scolaire. En cas de Projet d'Accueil Individualisé, le traitement devra être fourni au responsable des affaires scolaires afin que les soins soient effectués rapidement en cas de manifestation des symptômes liés à l'allergie ou à la maladie chronique.





ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Les inscriptions se font avant le 10 Septembre et la participation annuelle est de 180€ (168€ pour les familles dont le QF est inférieur à 800€) payable en 1, 2 ou 3 fois.

Attention, quel que soit votre choix de règlement, l'inscription à l'accueil de loisirs se fait pour toute l'année scolaire engagée et implique le versement de la participation dans son intégralité !

Afin d'offrir une solution complète, un lien est assuré avec la MJC pour prendre en charge vos enfants le mercredi après-midi, ainsi que les enfants de moins de 6 ans toute la journée. en contrepartie une subvention supplémentaire de la commune est accordée à la MJC.

Renseignements tarifs et inscriptions aux activités de l'après-midi auprès de la MJC.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE		ACCUEIL DE LOISIRS				ACCUEIL PÉRISCOLAIRE		MJC
7h30 - 8h30		8h30-10h00		10h00-11h30		11h30-12h30		JUSQU'À 18H30
6 à 11 ans	Accueil des enfants	6 à 8 ans	Activités artistiques	6 à 8 ans	Activités sportives	6 à 11 ans	Retour au calme	Activités : Accueil de loisirs MJC*
		9 à 11 ans	Activités sportives	9 à 11 ans	Activités artistiques			

BON À
SAVOIR

Afin de proposer des formules adaptées à vos besoins, la ville organise, encadre et finance en partie un accueil de loisirs le Mercredi matin pour tous les élèves scolarisés dans l'un de nos trois groupes scolaires. Une équipe d'animation diplômée propose des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant, déclinées en projets pédagogiques.



BON À
SAVOIR

Les associations sont une source de vitalité pour la commune. La ville leur apporte un soutien logistique et financier, elle accompagne activement leurs projets et encourage les jeunes à développer leur fibre associative. Le budget municipal dédié aux subventions pour les associations s'élève à 78.000 €. La municipalité travaille à la création d'une MEDIATHEQUE accolée à la MJC afin de contribuer encore plus activement aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, au lien social et à l'activité culturelle de tous, petits et grands.

LA MJC DE LANEUVEVILLE (MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE)

La MJC est une association d'éducation populaire dont la finalité est la création de lien social en proposant des activités en dehors du travail, de la famille et de l'école. Son public est composé pour moitié de jeunes mais son action traverse toutes les générations. La mission de la MJC est aussi de faciliter l'expression de tous au sein de groupes, de permettre à chacun de donner du sens à ce qu'il entreprend (activités manuelles, sports, culture, loisirs et organisation d'événements) et de donner envie à tous de participer à la vie associative et culturelle de la Ville. Pour y parvenir, la MJC s'appuie sur le travail de bénévoles et de professionnels.

La MJC de Laneuveville propose un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans :

- Les mercredis, qui peut être combiné avec l'accueil de Loisirs proposé par la commune le mercredi matin.
- Pendant les vacances scolaires.
- Pour les jeunes de 11 à 17 ans, elle propose également pendant les vacances d'été et d'hiver des chantiers loisirs jeunes.

La MJC propose également un large panel d'activités sportives, culturelles, musicales et danses.

S'y trouve enfin une bibliothèque associative qui propose également un atelier « BB Lecteurs » un vendredi par mois de 9h30 à 10h30 pour les enfants non scolarisés (lecture d'albums, de comptines, jeux de doigts...) ainsi qu'un atelier « Lis moi une histoire », un mercredi par mois de 15h15 à 15h45, pour les petites oreilles accompagnées d'un adulte. Un projet de médiathèque est en cours, en partenariat entre la MJC et la municipalité. Une consultation citoyenne a eu lieu en Juin 2021 avec la mise en place de boîtes à idées. Affaire à suivre...

La MJC de Laneuveville-devant-Nancy est située 21 rue Viriot. Pour plus de renseignements : Contact au 03 83 51 12 87 ou par courriel mjc.laneuveville@free.fr / mjclaneuveville.fr Portes ouvertes le samedi xx septembre 2021 pour profiter ou découvrir les activités proposées.



OMS, ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOISIRS ET CULTURELLES

Laneuveville-devant-Nancy, ce sont aussi :

- 13 Associations Sportives
- 15 Associations Culturelles ou de Loisirs

Retrouvez la liste complète des associations sur le site de la ville : www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

Un FORUM DES ASSOCIATIONS est organisé le SAMEDI 04 SEPTEMBRE 2021 à la Salle des Fêtes.



01 LANEUVEVILLE & ses Jeunes

LE COLLÈGE

VOTRE ENFANT EST ADMIS EN SIXIÈME ? FÉLICITATIONS !

Les deux établissements d'enseignements publics, collèges de secteur pour les Laneuveillois sont :



**COLLÈGE
ALBERT CAMUS**
situé 3 rue de la République
à Jarville-la-Malgrange



**COLLÈGE
MONTAIGU**
situé au 1 rue du collège
à Heillecourt

Il est nécessaire de prendre contact avec le Conseil Départemental (standard : 03 83 94 54 54) pour connaître votre collège de secteur.

Vous devez inscrire votre enfant en retirant un dossier d'inscription auprès du secrétariat du collège, le compléter et le remettre au secrétariat du collège.

Si vous souhaitez que votre enfant soit admis dans un collège public différent de celui de votre secteur, vous devez faire une demande de dérogation au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale), via le « formulaire d'assouplissement de la carte scolaire ».

Renseignements à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale), située 4 rue d'Auxonne à NANCY - 03 83 93 56 01 - <http://dsden54.ac-nancy-metz.fr>.

La demande devra être remise, selon les cas, auprès l'établissement scolaire de votre enfant ou de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de votre lieu de résidence.

BON À SAVOIR

Les collèges sont des EPLE (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement) gérés par le Conseil Départemental. L'entrée en 6ème est une nouvelle étape importante dans la vie scolaire d'un jeune et la municipalité récompense chaque élève en fin d'année pour marquer cet évènement.

DISPOSITIF BOUGE TES VACANCES



Auparavant appelé « Ticket sports », ce nouveau dispositif baptisé « Bouge tes vacances » s'étend sur des journées complètes et offre aux jeunes de notre ville la possibilité de pratiquer encore plus d'activités encadrées et de mieux renforcer la socialisation.

Pendant les périodes de vacances scolaires, le Pôle Enfance, Jeunesse, Education et Sports de la Ville propose un ensemble d'activités sportives pour les jeunes Laneuvevillois et Phlinois de 9-17 ans.

L'opération « Bouge tes vacances » repose sur un projet pédagogique élaboré par les éducateurs sportifs municipaux diplômés et a des objectifs multiples tels que :

- Valoriser l'épanouissement de l'enfant/adolescent à travers des activités sportives diversifiées
- Favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble
- Développer des valeurs fortes telle que l'entraide et la solidarité

Ces activités se déroulent sur une semaine complète et comprennent le repas du midi pris en commun. Chaque journée de la semaine est composée comme suit :

- 8h30 à 9h00 : Accueil des enfants
- 9h à 12h00 : Activités sportives
- 12h00 à 14h00 : Pause méridienne avec repas, temps calme, animation
- 14h00 à 17h00 : Activités sportives
- 17h00 à 17h30 : Départ des enfants/Adolescents



COMMENT S'INSCRIRE

Un dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune. Il convient de le remplir et de fournir les pièces administratives demandées :

- 1 fiche de renseignements avec autorisation parentale
- 1 justificatif de domicile récent
- 1 photocopie du carnet de santé (vaccinations à jour)
- 1 certificat médical d'aptitude aux sports et un brevet de natation (savoir nager) pour certaines activités (Possibilité de la passer avec les éducateurs sportifs)
- 1 photographie d'identité
- 1 chèque de 50€ à l'ordre de l'OMS

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en Mairie aux heures ouvrables ou par téléphone : 03 83 51 21 46



ÊTRE JEUNES À LANEUEVILLE

BON À SAVOIR

Nos jeunes doivent devenir des « acteurs à part entière » de la ville. Ils ont des projets et se mettent volontiers au service des autres, nous l'avons constaté durant cette pandémie. À travers les conseils d'ados, les nouveaux élus souhaitent leur donner des responsabilités et une voix dans leur ville.

De nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées par les différentes Associations et la MJC à nos jeunes laneuvevillois. La Municipalité finance et maintient des installations sportives de qualité : **stades de football, terrains de tennis, dojo, salle des sports, salle d'haltérophilie...**

Nos jeunes ont également accès à la piscine communautaire située au cœur de la ville et bénéficient d'équipements en accès libre : **terrain de handball et deux terrains de basket ball** à proximité de la MJC, **buts** dans le secteur du Nid, **deux playgrounds** à côté des **courts de tennis** ainsi qu'un **city stade** dans le quartier des 5 fontaines.

LE CITY STADE PRÈS DE LA MJC



LA PISCINE DE LANEUEVILLE



LE CITY STADE DES 5 FONTAINES



Le Conseil Municipal des Enfants (CME), et le Conseil Municipal des Ados (CMA) prônent la reconnaissance de l'enfant et du jeune comme partenaires à part entière dans la vie de la commune. Les CME et CMA sont des lieux de proposition et de dialogue. Il permet aux enfants et aux jeunes de vivre la démocratie à leur niveau et de manière très concrète.

Ce sont des assemblées dont le rôle est avant tout pédagogique : former les citoyens de demain en développant chez les jeunes élus le sens de la responsabilité, l'autonomie et la solidarité.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le CME est composé de 24 élèves issus des classes de CM1 et CM2 de chaque groupe scolaire. Ils sont élus par leur camarade pour un mandat de 2 ans.

ACTIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021 (actions limitées en raison de la crise sanitaire) :

- Collecte de denrées pour la banque alimentaire
- Collecte de jouets pour les restos du cœur
- Nettoyons la nature
- Carte de vœux pour les résidents de la Marraïne
- Décoration 1ère boîte à Lire
- Affiches « luttas contre les déjections canines »

ACTIONS à VENIR

- Création d'une commission restauration scolaire
- Jeux de société intergénérationnels
- Rencontre avec des enfants hospitalisés
- Découverte du théâtre (intervention de la Compagnie LE VESTIBULE)
- Activités créatives avec les personnes âgées



CONSEIL MUNICIPAL DES ADOS

Le CMA est mis en place depuis le 02 avril 2021. Il est composé de 14 ados issus de différents collèges, en classe de niveau 6ème, 5ème, 4ème et 3ème.

C'est une nouvelle instance ouverte à tous les ados âgés de 11 à 17 ans.

OBJECTIF : prendre en compte les idées et les besoins des jeunes pour améliorer leur quotidien dans la Commune. Leur permettre de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes en étant encadrés et soutenus par la municipalité.

ACTIONS RÉALISÉES :

- Nettoyons la nature
- Recyclage des canettes pour l'association FEELING and CO

ACTION EN COURS :

- Récolte bouchons pour l'association « LES BOUCHONS DE L'ESPOIR »

ACTIONS à VENIR :

- Projet de skatepark
- Participation à un match de basket handisport
- 3 heures de natation étendues au collégien
- Campagne contre le harcèlement au collège



04 ET POUR NOS TOUT PETITS ?

HALTE-GARDERIE

LA HALTE-GARDERIE « LES PIT'CHOUNS »

accueille les enfants âgés de 3 mois à 6 ans au 5ter rue Robert Damery.
Pour toute inscription, prendre rendez-vous avec la Directrice au 03 83 53 29 02



D'une capacité maximum de 16 enfants par tranche horaire, elle permet aux parents une fréquentation limitée à 5 demi-journées par semaine. Du lundi au vendredi, les horaires d'accueil sont le matin de 8h30 à midi et de 13h30 à 18h00. Elle est fermée une semaine durant les vacances de Noël, d'Hiver et de Printemps, ainsi que 5 semaines pendant les vacances d'été. Le tarif est calculé en fonction des revenus de chaque famille et du nombre d'enfants à charge.

CRÈCHE



LE MULTI-ACCUEIL LES LUCIOLES

géré par l'association Léo Lagrange
accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans au 2 rue des Ardenes (Quartier des 5 fontaines).

La crèche est agréée pour accueillir 30 enfants dans un espace chaleureux entre 7h00 et 19h00. Elle est fermée 4 semaines en Août ainsi qu'une semaine entre Noël et Nouvel-an. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition familiale.

Pour toute inscription, prendre rendez-vous avec la Directrice au 03 83 54 73 48 afin de remplir un dossier de préinscription et attendre la réponse de la commission pour prendre un rendez-vous d'inscription.



ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM arrive... Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'échanges, d'informations, d'écoute où les assistantes maternelles et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils. Il en existe 500 en France.

Animé par un éducateur de jeunes enfants, une assistante sociale ou parfois une puéricultrice, le Relais Assistantes Maternelles sert de structure de proximité pour soutenir l'assistante maternelle et les parents-employeurs dans leurs rôles respectifs. Le RAM de Laneuveville-devant-Nancy proposera des permanences téléphoniques, des réunions d'information et des rendez-vous individuels.

côté parents

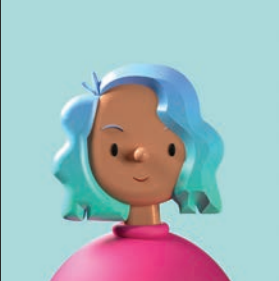
Le Relais d'Assistantes Maternelles informe et conseille sur l'emploi d'une assistante maternelle.

côté ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM a un double rôle : les informer sur leurs droits et devoirs de professionnelles de la Petite Enfance, et les aider à sortir de leur isolement.

BON À SAVOIR

Votre ville compte plus de 40 Assistantes Maternelles agréées. En concertation avec elles, un Relais Assistantes Maternelles (RAM) sera mis en place mi-2022 en partenariat avec la Ville de Jarville-la-Malgrange et la Ciasse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.



CONTACTS UTILES

MAIRIE DE LANEUEVILLE 03 83 51 21 46
accueil@ville-laneueville-devant-nancy.fr
www.ville-laneueville-devant-nancy.fr

Pôle Enfance, Jeunesse, Éducation, Sport
Mickaël RIGOLOT, Directeur – 03 83 51 81 26 / 06 18 97 43 47

Service Pédagogique
Nathalie GOETZ, 03 83 51 81 23

Service Scolaire
Jessy ROVARIS, 03 83 51 81 24
periscolaire@ville-laneueville-devant-nancy.fr

Elus
Sylvie COLIN, Adjointe au Maire
s.colin@ville-laneueville-devant-nancy.fr
Dimitri MARCHAL, Conseiller Municipal
dimitri.marchal@free.fr

MJC DE LANEUEVILLE 03 83 51 12 87

ÉCOLE DES 5 FONTAINES
Véronique CHRETIEN, Directrice – 03 83 54 12 92

RESPONSABLE MUNICIPAL DU SITE DES 5 FONTAINES
06 73 60 18 81

ÉCOLE MONTAIGU ÉLÉMENTAIRE
Marie-Astrid DARMOIS, Directrice – 03 83 56 39 67

ÉCOLE MONTAIGU MATERNELLE
Anne-Marie THARY, Directrice – 03 83 56 39 70

RESPONSABLE MUNICIPAL DU SITE MONTAIGU
07 87 72 44 00

ÉCOLE DU CENTRE ÉLÉMENTAIRE
Virginie MASSEL, Directrice – 03 83 56 39 62

ÉCOLE DU CENTRE MATERNELLE
Christelle OSSWALD, Directrice – 03 83 51 51 52

RESPONSABLE MUNICIPAL DU SITE DU CENTRE
06 73 60 19 43

HALTE-GARDERIE « LES PIT'CHOUNS »
Marie-Odile MAHE, Responsable – 03 83 53 29 02

CRÈCHE « LES LUCIOLES » 03 83 54 73 48

